

Le défi du *chevalier rouge* dans *Perceval* et dans *Jaufré*¹

C'est un fait depuis longtemps établi par les historiens de la littérature médiévale que l'auteur anonyme du roman provençal de *Jaufré*² a connu et utilisé les œuvres de Chrétien de Troyes antérieures au *Conte du Graal*, mais un doute subsiste encore en ce qui concerne les rapports chronologiques de *Jaufré* et de la dernière œuvre du poète champenois³. Incontestablement, les ressemblances de structure comme de détail sont nombreuses et nettes entre les deux textes et l'imitation d'un auteur par l'autre est une évidence. Reste toutefois à déterminer dans quel sens cette influence s'est exercée. Sur la foi des vv. 61-84 et 2616-2630 qui contiennent un éloge d'un roi d'Aragon, G. Paris et, à sa suite, Cl. Brunel et la majorité des érudits, proposent de placer la composition de *Jaufré* entre 1225 et 1228 soit à une époque particulièrement glorieuse du règne de Jacques 1^{er} d'Aragon. En revanche, K. Lewent et M^{me} R. Lejeune, qui croient reconnaître le héros du récit dans le *Jaufré* que citent la chanson 18 de Peire Vidal et la chanson 53 de Giraut de Borneilh⁴, chansons toutes deux composées dans le dernier quart du XII^e siècle, estiment que le roi par deux fois célébré au cours du récit ne peut être qu'Alphonse II d'Aragon et qu'il convient donc de dater *Jaufré* des alentours de 1180. Ce qui revient à inverser, et pour le seul roman de *Perceval*, la relation qui existe entre Chrétien et l'écrivain occitan.

1. Par Emmanuèle Baumgartner, article paru dans *Le Moyen Âge*, fasc. 2, 1977, pp. 239-254.

2. Le roman est ici cité d'après l'édition Cl. Brunel, 2 t., Paris, S.A.T.F., 1943.

3. La chronologie comparée du *Conte du Graal* et de *Jaufré* a donné lieu à un nombre important d'articles parmi lesquels nous citerons essentiellement : R. Lejeune, «La date du roman de *Jaufré*», *Le Moyen Âge*, 1948, pp. 257-295 et «À propos de la datation de *Jaufré*», *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 1953, pp. 717-747; P. Rémy : «À propos de la datation du roman de *Jaufré*», *ibid.*, 1950, pp. 1349-1377 et M. de Riquer, «Las problemas del roman provenzal de *Jaufré*», *Mélanges Cl. Brunel*, t. II, 1955, pp. 435-461. Sur ce sujet très débattu on consultera également l'excellente mise au point de P. Rémy dans *Arthurian Literature in the middle Ages*, Oxford, 1959, pp. 400-405, ainsi que les pages XXXIV-XLV de l'édition Cl. Brunel.

4. *Peire Vidal*, éd. J. Anglade, C.F.M.A., 1923, p. 58; *Giraut de Borneilh*, éd. Kolsen, Halle, 1909, t. 1, p. 334.

Je suis pour ma part persuadée que la période 1225-1228 proposée par G. Paris et Cl. Brunel constitue la bonne hypothèse, sans exclure toutefois la solution, ingénieuse mais invérifiable, avancée par M. de Riquer selon qui la version du roman que nous lisons serait un remaniement B d'un original A rédigé dès 1170⁵. Solution qui a pour elle de concilier l'inconciliable, d'une part les allusions des troubadours, la forme archaïque de Gilalmer donnée à l'épouse d'Arthur, etc., d'autre part les emprunts de l'auteur provençal à *Yvain*, à *Perceval* mais aussi à la *Continuation Gauvain*, texte généralement daté des environs de 1200⁶.

N'ayant d'ailleurs aucune donnée vraiment nouvelle à proposer sur ce sujet⁷ mon intention n'est pas de rouvrir une fois encore ce débat. Je voudrais tout au plus examiner ici, sans faire intervenir la chronologie relative des deux textes mais en m'appuyant sur leur ressemblance, un épisode qui leur est commun, l'arrivée à la cour du héros du récit et le défi du chevalier rouge.

Cet épisode, qui occupe dans *Jaufré* les vv. 523-713, est fondé sur la combinaison de trois motifs que l'on retrouve fréquemment utilisés, en partie ou en totalité, dans les romans arthuriens et qui sont, par ordre d'apparition dans le texte occitan :

1. Le motif de l'adoubement : un jeune *vallet* se rend auprès du roi, un jour de grande fête et de cour plénière, pour obtenir du souverain de Logres non seulement des armes et un destrier mais aussi l'investiture spirituelle, l'ordre de chevalerie.

5. Pour M. de Riquer (*art. cit.*), le roi célébré par l'auteur ne peut être qu'Alphonse II d'Aragon mais puisqu'il s'agit de sa première victoire sur les infidèles (cf. les vv. 72-74 de l'éd. Brunel), la première version du roman (A) a dû être composée dès 1169-1170 (et non vers 1180 comme le pense R. Lejeune). D'autre part, les vv. 6639-6640 de *Jaufré* tels que les donne le ms. A : *car leu trobet am vos perdon/cel qeus feri al lo paon* (et non *ab lo baston* comme l'imprime Cl. Brunel en corrigeant d'après B) sont pour le savant espagnol une nette allusion à l'aventure de Keu et du chevalier au nain que rapporte la *Continuation Gauvain* (vv. 9149 et ss. du ms. T, éd. Roach, Philadelphia, 1949, t. 1).

6. Notons enfin que P. Rémy rejette la solution proposée par M. de Riquer, ne croit pas à la dualité d'auteur et suggère de voir dans le roi qui a triomphé des Infidèles Pierre II d'Aragon, ce qui situerait aux alentours de 1205 la composition de *Jaufré* (cf. P. Rémy, *art. cit.*, n. 2).

7. Tout au plus peut-on remarquer qu'au v. 102 de l'éd. Brunel Tristan est cité avec Lancelot comme chevalier de la Table Ronde, ce qui nous renvoie à un stade assez tardif de la légende. Ajoutons enfin que dans le portrait de Keu (éd. Brunel, vv. 123 et ss.), portrait généralement considéré comme imité du *Perceval* (vv. 2791 et ss. de l'éd. F. Lecoy, Paris, Champion, C.F.M.A., 1972) le terme de *desinvoutz* (désinvolte) semble bien être, et ce contrairement à l'opinion de R. Lejeune (*Le Moyen Âge, art. cit.*, pp. 288-294), une mauvaise interprétation du *trestoz desafublez* de Chrétien. Il est en effet tout à fait normal, comme l'a établi L. Foulet (*Glossaire of the first Continuation*, t. 3, Part. 2, Philadelphia, 1955, art. *mantel*) que Keu représenté dans l'exercice de sa fonction de sénéchal apparaisse sans son *mantel* donc *desafublez*.

2. Le motif du don contraignant : à peine adoubé, ou même avant de l'être, le jeune homme prie le roi de lui accorder le premier don qu'il demandera. Arthur accepte.

3. L'arrivée tumultueuse d'un chevalier que ses armes, son attitude ou son nom dénoncent comme fauteur de troubles et qui, d'une manière quelconque, porte atteinte à l'honneur d'Arthur ou du couple royal. Une variante très usitée de ce dernier motif est l'arrivée d'un messager (d'une messagère) qui vient demander l'assistance d'un chevalier expérimenté pour sauver son maître ou sa maîtresse. Dans tous les cas le chevalier *nouvel* exige d'Arthur, lié par sa promesse, de relever le défi et quitte la cour pour tenter l'aventure.

Le fait que cette combinaison assez élaborée soit reprise avec constance dans le roman d'aventures chevaleresques⁸ témoigne moins d'un manque d'invention et d'originalité de la part des conteurs que de la remarquable aptitude de ce modèle narratif à lancer puis à informer le récit. L'arrivée du mauvais chevalier (ou du messager) a en effet comme résultat, donc comme fonction dans le texte, de troubler l'ordre et la paix de la cour; mais, simultanément, elle suscite l'aventure, c'est-à-dire l'occasion, pour le héros, de se révéler puis de se situer selon son mérite dans l'univers arthurien par le biais de l'épreuve proposée et, suivant la loi du genre, glorieusement achevée⁹.

Rien ne permet mieux d'ailleurs de définir par contraste le rôle que joue ce type d'épisode dans l'organisation du récit que de le comparer à l'épisode initial de *Jaufré*, l'aventure imaginée par l'enchanteur¹⁰. Dans *Jaufré*, comme dans tant d'autres récits arthuriens¹¹, le roi refuse en effet de se mettre à table tant qu'aucune aventure ne lui aura été annoncée, puis décide en désespoir de cause d'aller forcer le destin dans la forêt de Brocéliande. Une femme éplorée vient bientôt lui demander son aide contre une bête monstrueuse. Arthur engage le combat mais reste suspendu par les cornes de la bête au-dessus d'un précipice. Par bonheur, au moment où le sort du roi semble désespéré, le monstre reprend forme humaine : il ne s'agissait que d'un

8. On la retrouve par exemple au début du *Bel Inconnu*, dans le fragment en vers intitulé *Le Vallet a la cote mal taillie* publié jadis par G. Paris et P. Meyer (*Romania*, 1897, pp. 276-280). On rapprochera également les récits où l'aventure est revendiquée non par un *vallet* (le motif de l'adoubement fait alors défaut) mais par un chevalier de la cour (*Merveilles Rigomer*, *Vengeance Raguidel*, épisode initial du *Livre de Caradoc*, etc.).

9. Sur le concept d'aventure et sa fonction dans le roman arthurien on se reportera à l'ouvrage d'E. Köhler, auquel le présent article doit beaucoup : *L'aventure chevaleresque, Idéal et réalité dans le roman courtois*, Paris, Gallimard, 1974 (notamment pp. 77-102).

10. Éd. Brunel, vv. 89-484.

11. Liste détaillée dans l'éd. Hilka du *Conte du Graal*, Halle, 1932, note au vers 2822, p. 668.

chevalier de la cour expert en enchantements et désireux de donner au roi un prétexte pour passer à table...

Il est facile de constater que cette épreuve, en apparence identique aux aventures par lesquelles débute le *Bel Inconnu*, la *Vengeance Raguidel*, le *Livre de Caradoc*¹², etc. reste ici sans incidence sur le déroulement de la narration¹³ : une fois décrit le service de table et si une nouvelle intervention ne se produisait pas, le récit tournerait court. La raison d'une telle inefficacité est d'ailleurs simple. L'épreuve concerne ici non un chevalier mais le roi, c'est-à-dire le seul personnage de la cour qui précisément n'a ni à se situer ni à faire ses preuves dans un univers dont il est le centre, la clé de voûte. Au risque que s'écroulent la hiérarchie, l'organisation préexistantes au roman, et à tout roman arthurien, l'aventure ne peut dans ce cas que modifier de manière très superficielle et très momentanée l'ordre et l'équilibre de la cour. Aussi se révèle-t-elle bientôt comme la simple supercherie d'un enchanteur très doué.

12. Éd. Roach, *op. cit.* vv. 3332 et ss.

13. On notera toutefois la présence, presque à la fin du roman, (vv. 9818 et ss.) d'un épisode de structure identique : l'enchanteur se transforme cette fois en un oiseau de proie qu'Arthur s'empresse de poursuivre. Tout se passe donc comme si l'auteur de *Jaufré* avait voulu enclorre son récit entre deux scènes qui sont pratiquement une parodie du roman d'aventures. Sans influence sur la composition du roman, ces épisodes seraient alors importants pour qui voudrait caractériser la tonalité exacte du texte.